



Programme canadien d'identification des équidés (PCIC)

Ressources pour la micropuce équine TROVAN 124-000
(ISO 11784/11785)

Remarque :

Canada Équestre recommande fortement que l'implantation de la micropuce soit effectuée par un(e) vétérinaire agréé(e) ou un(e) technicien(ne) qualifié(e) travaillant sous la supervision d'un(e) vétérinaire. Le Programme canadien d'identification des chevaux (PCIC) est ouvert à tous les équidés nés et/ou domiciliés au Canada. Pour plus d'information, consultez le site everyhorsecounts.ca

Ressources sur la micropuce

Les ressources suivantes contiennent les procédures recommandées pour l'implantation de micropuces chez les équidés, en particulier les chevaux. **Il existe deux zones acceptées pour l'implantation de micropuces chez les équidés dans le cadre du PCIC : dans la région nasale ou dans le ligament nuchal, sur le côté gauche du cou, à mi-chemin entre la nuque et le garrot.** Veuillez vérifier auprès de l'association de race et/ou l'organisme de sport concerné afin de déterminer la zone qu'ils préfèrent. Canada Équestre ne recommande pas d'implanter plus d'une micropuce par équidé.

Les ressources diffèrent légèrement en ce qui concerne les procédures au-delà du site d'implantation, notamment : le rasage du site du ligament nuchal et l'utilisation d'un anesthésique local et/ou d'un sédatif pour le cheval. La détermination des pratiques et procédures exactes incombe au (à la) vétérinaire/technicien(ne) chargé(e) de l'implantation de la micropuce. Veuillez consulter les ressources ci-dessous pour connaître les pratiques et procédures recommandées et consulter la FAQ.

Nous tenons à remercier et à saluer les organisations suivantes pour avoir partagé leurs ressources en matière de micropuces :

American Society for the Prevention of Cruelty to Animals (ASPCA):

Guide sur la micropuce équine (en anglais) : https://www.aspcapro.org/sites/default/files/aspc_a_equine_chip.pub_.pdf

FAQ sur la micropuce (en anglais) : <https://www.aspcapro.org/resource/faqs-about-horse-and-donkey-microchipping>

Standardbred Canada: Implanter une micropuce dans le ligament nuchal (vidéo en anglais) : <https://www.youtube.com/watch?v=xYeKlvNSTR0>

Canadian Thoroughbred Horse Society (CTHS): Un site Web contenant plusieurs ressources, dont une sur l'implantation de micropuce dans la région nasale (vidéo en anglais): <https://www.cthsnational.com/microchipping>

Étapes recommandées :

1. Faites un scan de la région nasale et du ligament nuchal du cheval afin de vérifier s'il est déjà muni d'une puce électronique.
2. Scannez la puce électronique 124-000 avant de l'insérer afin de confirmer le numéro figurant sur l'autocollant.
3. Insérez la puce électronique dans la zone souhaitée, à savoir la région nasale ou le ligament nuchal (côté gauche). Voir les ressources ci-dessus.
4. Scannez à nouveau la région pour confirmer la lecture.



5. **Enregistrez la puce électronique et l'équidé** dans le registre du PCIC en vous rendant sur <https://www.eidap.com/fr/home-francais/> ou sur le portail vétérinaire, ou en demandant des consignes par courriel à orders@eidap.com. L'enregistrement de base est inclus dans le prix de la micropuce 124-000.
6. Des questions? Écrivez à CHIP@equestrian.ca